



Le droit d'immigration USCIS

Félicitations ! Vous êtes autorisé à immigrer aux États-Unis. Votre prochaine étape est de régler les droits d'immigration USCIS de 165 \$. Ce droit couvre les frais de traitement de votre liasse de visa et d'émission de votre Carte de Résident permanent (Carte verte). Vous ne recevrez votre Carte verte qu'après avoir réglé ce droit et être arrivé aux États-Unis. Voici les étapes de ce processus :

1. L'ambassade ou le consulat américain vous remettra, à vous-même et aux membres de votre famille :

- Une liasse scellée de visa d'immigration. Conservez-la en lieu sûr et ne l'ouvrez pas.
- Un numéro d'étranger (numéro A). Les numéros A commencent par la lettre « A » suivie de 8 ou 9 chiffres (par exemple : **A012345678**). Votre numéro A se trouve en haut du présent document.
- Un numéro de dossier DOS (Département d'État) qui commence normalement par 3 lettres suivies de 9 ou 10 chiffres (par exemple : **XYZ0123456789**). Les numéros d'identité de dossier DOS concernant les immigrants sous visa Diversity aura 4 chiffres suivis de 2 lettres et de 5 autres chiffres (par exemple : **0000AB01234**). Votre numéro d'identité de dossier DOS se trouve en haut du présent document.

2. Vous devez régler le droit en ligne à travers le Système Électronique d'Immigration de l'USCIS (USCIS ELIS).

- Allez à www.uscis.gov/uscis-elis et sélectionnez « Log In » (se connecter).
- Sélectionnez « USCIS Immigrant Fee » (droit d'immigration USCIS) dans le tableau.
- Saisissez votre numéro A et votre numéro d'identité de dossier DOS comme indiqué en haut du présent document.
- Payez 165 \$ en ligne. Si vous avez des membres de famille qui vivront avec vous aux États-Unis, vous pouvez payer pour ces membres de famille en même temps que vous payez pour vous-même. Il vous faudra le numéro-A et le numéro d'identité de dossier DOS de chaque membre de famille.

Conseils pour régler le droit d'immigration USCIS.

- Nous vous recommandons vivement de régler le droit d'immigration USCIS **avant** votre départ pour les États-Unis. Toutefois, vous pouvez régler le droit après votre arrivée aux États-Unis, si nécessaire.
- Un membre de famille, ami, employeur, avocat ou représentant agréé peut régler les droits à votre place.
- Pour suivre l'état de votre Carte verte, consultez www.uscis.gov et sélectionnez « Check My Case Status » (Vérifier l'état de mon dossier).

REMARQUE IMPORTANTE

L'USCIS enverra votre Carte verte **uniquement** à l'adresse postale américaine que vous aurez fournie au **Département d'État** au moment de votre entretien de visa d'immigration **ou** à l'agent de la **Police des Douanes et des Frontières** (Customs and Border Protection ou CBP) lors de votre admission aux États-Unis. Si vous prévoyez de résider à une autre adresse américaine dès votre arrivée aux États-Unis, veuillez s'il-vous-plaît indiquer cette adresse à l'agent de la CBP pour garantir que votre carte parvienne à votre nouveau domicile.

- Si vous changez de résidence après votre arrivée aux États-Unis, veuillez s'il-vous-plaît actualiser votre adresse auprès de l'USCIS en allant à www.uscis.gov/addresschange ou en appelant le Centre national de Service Clientèle au **1-800-375-5283**. Par ailleurs, nous vous recommandons d'actualiser votre adresse auprès des services postaux américains ou en ligne à .
- Si vous avez un problème pour régler le droit d'immigration de l'USCIS, veuillez vous mettre en rapport avec nous à <https://egov.uscis.gov/cris/contactus>.
- Si vous avez actualisé votre adresse et ne recevez toujours pas votre carte dans un délai de 45 jours, vous pouvez déposer une demande de recherche en ligne à www.uscis.gov/e-request ou appeler le Service Clientèle au **1-800-375-5283**.
- Pour obtenir un complément d'informations sur le droit d'immigration de l'USCIS, allez à www.uscis.gov/immigrantfee et lisez notre guide du client qui est disponible en [anglais](#), [chinois \(mandarin\)](#), [français](#), [hindi](#), [coréen](#), [portugais](#), [espagnol](#), [tagalog](#), [urdu](#), et [vietnamien](#).
- Pour obtenir des informations sur comment s'installer aux États-Unis, allez à www.uscis.gov/newimmigrants.
- Pour obtenir un complément d'informations sur l'USCIS, consultez notre site web à www.uscis.gov ou www.uscis.gov/espagnol.